

# Jehan Mayoux, adhérent de PEC et militant

Au milieu du siècle dernier, aux premiers jours de Peuple et Culture, en 1951, Jehan Mayoux, inspecteur primaire à Ussel, poète, est adhérent de PEC et, au fil des ans de plus en plus militant.

Adhérent critique, mais fidèle : en 1973 et 1975, après le coup d'État de Pinochet, au Chili, le 13 septembre 1973, il héberge, lui l'anarchiste, le communiste chilien Guillermo, responsable des 10 musiciens du groupe en exil *Quilapayun* en tournée en Haute Corrèze !

Fidèle, et qui pratique l'utopie et le refus de parvenir, et l'amour de la liberté ; cette liberté au goût amer, pour cet objecteur de conscience passé, sans transition, des prisons françaises de la 3<sup>ème</sup> République en 1939, aux barbelés des stalags allemands de 1940 à 1945 !... Amoureux de la liberté, donc engagé sur tous les chemins de l'Éducation et de la Culture, comme son père et sa mère, instituteurs laïques et anarcho-syndicalistes révoqués après les grandes grèves de 1920.

Engagé, il l'est au « sou de l'École » d'Ussel, modeste association de défense et de développement des «œuvres» autour de l'école publique.

Engagé, il l'est aussi, avec Claude Séguy, vice-présidente de PEC dans la troupe de théâtre amateur de la toute jeune maison des Jeunes et de la Culture d'Ussel, avec ses spectacles d'avant-garde ; trop aux dires de certains.

Engagé, il l'est et depuis longtemps, aux côtés de Celestin Freinet, pionnier entre les pionniers d'une école moderne éprise de recherche, d'autonomie, de liberté à travers des méthodes – dites nouvelles à l'époque : le travail en petit groupe, l'expérimentation tâtonnée, la pratique du «texte libre» (en lieu et place de la sacro-sainte rédaction), de l'imprimerie à l'école pour le journal, l'enquête et l'«étude du milieu», le tourisme actif.

Et engagé aux Centres d'Éducation aux Méthodes d'Éducation Actives, les CEMEA qui assurent les stages de formation des moniteurs et directeurs des Centres Vacances, des «colos» et des «patros» ; lui-même, directeur de colo, mettra souvent la main à la pâte... non pas pour la faire lever mais pour la laisser lever ; la main à la pâte aussi pour diriger les stages «d'Éducation Populaire» des normaliens et normaliennes de 4<sup>ème</sup> année, auxquels il associe PEC - presque à mi-temps - pour l'organisation des actions autour du livre (clubs de lecture, montages de textes - poésies- chansons) du film (pédagogie du Ciné-Club) ou du voyage (tourisme culturel).

Sous la 4<sup>ème</sup> République finissante, celle de la guerre d'Algérie, l'engagement pour la paix se paye cash, et avec en Corrèze la double peine pour Jehan Mayoux :

- d'une part, celle d'être suspendu de ses fonctions d'inspecteur pour avoir signé le manifeste des 121 appelant à l'insoumission face à la pacification en Algérie (septembre 1960)

- d'autre part, celle d'être soutenu avec beaucoup de mesure, sinon de réticences par son syndicat, la FEN (Fédération de l'Éducation Nationale) dont l'action (communiqués de presse, pétition, démarche auprès des autorités académiques ou préfectorales) reste assez laborieuse

- sans parler de la réserve, parfois de l'hostilité, des partis censés s'opposer à la guerre : le parti socialiste SFIO de Guy Mollet et le parti communiste.

Seuls s'engageront, clairement et résolument, pour la réintégration de Jehan Mayoux :

- les enseignants, instituteurs surtout, de la circonscription d'Ussel, avec leur pétition massive de plus de 250 signatures

- ses collègues inspecteurs primaires (4 sur 5) et inspecteurs de la Jeunesse et des Sports (2 sur 2)

- et aussi avec ténacité Peuple et Culture, à travers les prises de positions de son Comité Directeur de Corrèze, et une motion discutée en Assemblée générale Nationale sur proposition de PEC Corrèze et PEC Tarn et Garonne, adoptée (sauf le terme «arbitraire») et évoquée par le journal *Le Monde* .

En ces temps là – plus tard aussi d'ailleurs – il ne fait pas bon être fonctionnaire contestataire en Corrèze, dont un notable Champeix, sénateur maire de Masseret a été Secrétaire d'État aux Affaires Algériennes dans le gouvernement dit de «Front Republicain» de Guy Mollet, investi en janvier 1956 pour faire la paix en Algérie (y compris par le PC), lequel :

- a été victime de deux attentats : un sur la RN 120, l'autre à sa maison de Masseret après lequel plusieurs militants syndicalistes (René Vialle, CGT), politiques (Charles Montagnac, licencié de la MAT en 51, journaliste à l'Écho ; Francis Rougerie, instituteur, maire communiste d'Estivaux...et militant de PEC) seront entendus, inquiétés, humiliés... et un paysan poète de Masseret (Henri Nanot) inculpé, tabassé par la police à Brive, traîné au tribunal où Jehan Mayoux sera un des rares à venir témoigner en sa faveur.

- s'oppose - farouchement, dit-on - à la réintégration de Jehan Mayoux... alors que le Ministre de l'Éducation Nationale voudrait bien en finir avec cette affaire qui dure...

Alors pour essayer d'y voir plus clair dans ces machinations et examiner les miasmes du paysage politique local, deux adhérents de PEC vont se rencontrer, plusieurs fois, à l'initiative de PEC au domicile de son Secrétaire Général, discrètement : Jehan Mayoux, l'anarchiste et le communiste Francis Rougerie... un peu hésitant (... la ligne du parti !)

Plus tard, après la réintégration de Jehan Mayoux, ils évoqueront un des épilogues de ces affaires : lors de l'attentat sur la RN 120, sur le pont de la Roselle, la voiture des gendarmes de l'escorte du «ministre» avait été «criblée de balles» selon le lieutenant de Tulle qui conduisait, et les experts balistiques les plus chevronnés.

En fait, les impacts de balle relevés sur le capot de la traction avant noire avaient été causés par des coups de manivelle, savants. On ne le saura que plus tard, lorsque le lieutenant zélé aura quitté la Corrèze... en avancement disait-on.

Tarnac avant Tarnac ?

Jehan Mayoux, ami des premiers jours, éducateur-citoyen qui avait des idées et de la suite dans les idées : pas de certitudes, disait-il, des convictions.

Militant de l'éducation populaire engagé, pas enrôlé. Comme Peuple et Culture.

Roger Eymard - Tulle, mars 2012.

# Peuple et Culture

mensuel avril - 2012 - n° 76

Corrèze



Statue du « brave et héroïque sergent Lovy », « enfant de Tulle » et néanmoins militaire de l'armée coloniale française qui occupa l'Algérie de 1830 à 1962.

## rendez-vous

avril

### jeudi 5

Scènes ouvertes

19h - théâtre des 7 Collines - Tulle

### vendredi 6

Droit de questions - *Changer d'économie !* par Mireille Bruyère, «économiste atterrée»  
20h30 - salle Latreille - Tulle

### du mercredi 11 au dimanche 15

Décade Cinéma et Société

*El Djazaïr, France-Algérie, du colonialisme à aujourd'hui*  
cinéma le Palace et médiathèque Éric Rohmer - Tulle

### vendredi 20

Projection du film *Mémoires d'immigrés, les enfants* de Yamina Benguigui, dans le cadre de la Décade Cinéma et Société  
20h - Lauconie - Cornil, avec l'association Le battement d'ailes  
21h30 - concert avec le groupe Cabaret Constantine

## édito

### Nul ne colonise innocemment...

Aimé Césaire, discours sur le colonialisme, 1950

La conquête de l'Algérie a causé la disparition de presque 1/3 de la population par les méthodes violentes de l'armée coloniale française :  
enfumades, massacres de prisonniers et de civils,  
viols collectifs, razzias, destructions de cultures et de villages...



# décade cinéma et société

## El Djazair!

### France-Algérie, du colonialisme à aujourd'hui

du mercredi 11 au dimanche 15 à Tulle  
et le vendredi 20 au battement d'ailes à Cornil

#### mercredi 11

15h - cinéma le Palace -

en présence du réalisateur

*Les Folles années du twist* de Mahmoud Zemmouri (1983-90')

18h - médiathèque Éric Rohmer - en présence

de Gilles Manceron\*, historien, LDH

*J'ai 8 ans* de Yann Le Masson (1961-10')  
*Octobre à Paris* de Jacques Panijel (1961-70')

21h - cinéma le Palace - en présence

de René Vautier\* et Marceline Loridan-Ivens

*Peuple en marche* de René Vautier (1963-60')  
*Algérie, année zéro* de Marceline Loridan-Ivens (1962-40')

#### jeudi 12

14h - cinéma le Palace - en présence

de Naïma Yahy de l'association Pangée Network

*Le Général de Bollardière et la torture* de André Gazut (1974-52')

18h - médiathèque Éric Rohmer - en présence de Jean Labib\*, réalisateur

et de Geneviève Dreyfus-Armand, historienne

*Déchirures algériennes* de Jean Labib (1987-57')  
*L'engagement* de Gérard Follin (1988-32')

21h - cinéma le Palace - en présence du réalisateur\*

*Bled number one* de Rabah Ameur-Zaimèche (2005-97')

#### vendredi 13

14h - médiathèque Éric Rohmer

*Kateb Yacine : l'amour et la révolution* de Kamal Dehane (1960-60')

18h30 - cinéma le Palace - en présence de Monique Martineau,

directrice de Cinémaaction

*Elles* de Ahmed Lalle

*Algériennes, 30 ans après* de Ahmed Lalle



Photo extraite  
du film *Elles*  
de Ahmed Lalle

21h - cinéma le Palace - en présence de Jean-Pierre Burdin, consultant

arts-travail et Marie-José Nat, comédienne, interprète d'Élise\*

*Élise ou la vraie vie* de Michel Drach (1970-105')

#### samedi 14 - cinéma le Palace

de 15h à 18h - en présence de Béatrice de Pastre, directrice de collections

des Archives françaises du film

Carte blanche au CNC, sélection de films tournés pendant la période coloniale (1896-1962)

20h - en présence des réalisateurs \*

*La Guerre sans nom* de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman (1992-230')

#### dimanche 15 - cinéma le Palace

14h45 - en présence de Naïma Yahy de l'association Pangée Network

*Algérie, histoires à ne pas dire* de Jean-Pierre Lledo (2006-160')

21h - en présence de

Nicole Fernandez-Ferrer, du  
centre audiovisuel Simone de  
Beauvoir

et de Habiba Djahnine,  
réalisatrice

*Avant de franchir la ligne  
d'horizon* de Habiba Djahnine  
(2010-64')



#### vendredi 20 - 20h - au battement d'ailes - Lauconie - Cornil

*Mémoires d'immigrés : les enfants* de Yamina Benguigui (1997-52')

Projection suivie d'un apéro débat et d'un concert avec le Cabaret Constantine

\* sous réserve

# droit de questions

## Changer d'économie ! par Mireille Bruyère, «économiste atterrée»

vendredi 6 - 20h30 - salle Latreille - Tulle



Début 2012, la récession menace de s'installer à nouveau. Tirant prétexte de la pression exercée par les marchés financiers, les gouvernements européens veulent imposer aux peuples des politiques d'austérité et de régression sociale. De surcroît, l'Europe est menacée d'un recul sans précédent de la démocratie. Si l'on veut échapper à la catastrophe sociale qui se prépare dans les laboratoires de l'idéologie néolibérale, c'est dans des voies nouvelles qu'il faut résolument s'engager.

Dans ce contexte et à l'heure où se préparent dans notre pays des élections majeures, les "économistes atterrés" s'invitent dans le débat. Le désarmement des marchés financiers, la réorientation du système bancaire, une profonde réforme fiscale, le renouveau des services publics, la refonte des traités européens pour mettre fin à la concurrence fiscale et sociale, la relance des investissements publics pour organiser la transition

écologique, de nouvelles gestions des entreprises : voilà autant de sujets majeurs où les économistes atterrés formulent des propositions afin d'ouvrir de nouvelles perspectives. Aujourd'hui, le réalisme a changé de camp. Après trente ans d'aveuglement, les politiques néolibérales ont perdu toute crédibilité. Il est urgent de changer d'économie !

« Pour saisir les origines de la crise de la dette il faut d'une part saisir les dynamiques contemporaines du capitalisme dont la plus importante est la montée des inégalités mais aussi les évolutions de la pensée économique libérale. La conférence aura cette double ambition. Le lien entre la pensée économique libérale et les politiques mises en œuvre apparaît alors évident. Une pensée économique critique devient alors absolument nécessaire aujourd'hui. Le collectif des économistes atterrés a la vocation de rendre visible cette pensée critique. Cette pensée critique est plurielle. Nous présentons alors au débat citoyen des alternatives aux politiques néolibérales suivies dans toute l'Europe. » Mireille Bruyère



Mireille Bruyère est maître de conférences en économie à l'université de Toulouse 2 et membre du conseil scientifique d'ATTAC.

Ses travaux portent sur l'emploi et le travail. Elle est membre du Laboratoire CERTOP-CNRS (Centre d'Étude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir).

Elle fait également partie du groupe des économistes atterrés, qui comptent près de 2000 membres en France, et s'opposent au diktat néo-libéral de la logique économique actuelle. Ils éclairent le débat public sur la possibilité et la nécessité d'autres politiques. En octobre 2010, ils ont publié leur *Manifeste* qui a rencontré un grand succès international.

# scènes ouvertes

jeudi 5 - 19h - théâtre des 7 Collines - Tulle - entrée gratuite



La scène ouverte est un moment d'expression libre pour des artistes professionnels, amateurs ou passionnés qui souhaitent tester sur différents lieux, parfois insolites, leur numéro, répertoire, chorégraphie, texte... ou bien juste partager le plaisir d'être sur scène avec un spectacle rôdé. Un moment convivial à partager ensemble autour d'un verre et d'une rondelle de saucisson !

Infos, prochains rendez-vous, vidéos, son sur : <http://www.myspace.com/sceneouverteencorreze>

Prochain rendez vous : **jeudi 24 mai à 19h au Battement d'ailes à Cornil**. Nous recherchons des participants, toutes les formes sont les bienvenues. Renseignements et inscriptions : les 7 Collines, 05 55 26 89 60

Les scènes ouvertes de Tulle sont organisées en partenariat avec le théâtre des 7 collines, la Fédération des Actions Laïques de la Corrèze, Peuple et Culture et la salle des «Lendemain qui chantent».



# Le manifeste des 121 (septembre 1960)

Un mouvement très important se développe en France, et il est nécessaire que l'opinion française et internationale en soit mieux informée, au moment où le nouveau tournant de la guerre d'Algérie doit nous conduire à voir, non à oublier, la profondeur de la crise qui s'est ouverte il y a six ans. De plus en plus nombreux, des Français sont poursuivis, emprisonnés, condamnés, pour s'être refusés à participer à cette guerre ou pour être venus en aide aux combattants algériens. Dénaturées par leurs adversaires, mais aussi édulcorées par ceux-là mêmes qui auraient le devoir de les défendre, leurs raisons restent généralement incomprises. Il est pourtant insuffisant de dire que cette résistance aux pouvoirs publics est respectable. Protestation d'hommes atteints dans leur honneur et dans la juste idée qu'ils se font de la vérité, elle a une signification qui dépasse les circonstances dans lesquelles elle s'est affirmée et qu'il importe de ressaisir, quelle que soit l'issue des événements.

Pour les Algériens, la lutte poursuivie, soit par des moyens militaires, soit par des moyens diplomatiques, ne comporte aucune équivoque. C'est une guerre d'indépendance nationale. Mais, pour les Français, quelle en est la nature ? Ce n'est pas une guerre étrangère. Jamais le territoire de la France n'a été menacé. Il y a plus : elle est menée contre des hommes que l'État affecte de considérer comme français, mais qui, eux, luttent précisément pour cesser de l'être. Il ne suffirait même pas de dire qu'il s'agit d'une guerre de conquête, guerre impérialiste, accompagnée par surcroît de racisme. Il y a de cela dans toute guerre, et l'équivoque persiste.

En fait, par une décision qui constituait un abus fondamental, l'État a d'abord mobilisé des classes entières de citoyens à seule fin d'accomplir ce qu'il désignait lui-même comme une besogne de police contre une population opprimée, laquelle ne s'est révoltée que par un souci de dignité élémentaire, puisqu'elle exige d'être enfin reconnue comme communauté indépendante.

Ni guerre de conquête, ni guerre de «défense nationale», ni guerre civile, la guerre d'Algérie est peu à peu devenue une action propre à l'armée et à une caste qui refusent de céder devant un soulèvement dont même le pouvoir civil, se rendant compte de l'effondrement général des empires coloniaux, semble prêt à reconnaître le sens.

C'est, aujourd'hui, principalement la volonté de l'armée qui entretient ce combat criminel et absurde, et cette armée, par le rôle politique que plusieurs de ses hauts représentants lui font jouer, agissant parfois ouvertement et violemment en dehors de toute légalité, trahissant les fins que l'ensemble du pays lui confie, compromet et risque de pervertir la nation même, en forçant les citoyens sous ses ordres à se faire les complices d'une action factieuse et avilissante. Faut-il rappeler que, quinze ans après la destruction de l'ordre hitlérien, le militarisme français, par suite des exigences d'une telle guerre, est parvenu à restaurer la torture et à en faire à nouveau comme une institution en Europe ?

C'est dans ces conditions que beaucoup de Français en sont venus à remettre en cause le sens de valeurs et d'obligations traditionnelles. Qu'est-ce que le civisme, lorsque, dans certaines circonstances, il devient soumission honteuse ? N'y a-t-il pas de cas où le refus est un devoir sacré, où la «trahison» signifie le respect courageux du vrai ? Et lorsque, par la volonté de ceux qui l'utilisent comme instrument de domination raciste ou idéologique, l'armée s'affirme en état de révolte ouverte ou latente contre les institutions démocratiques, la révolte contre l'armée ne prend-elle pas un sens nouveau ?

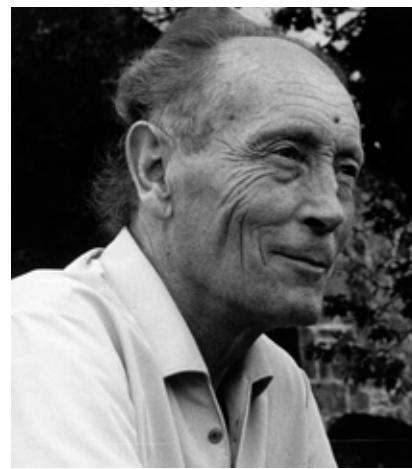
Le cas de conscience s'est trouvé posé dès le début de la guerre. Celle-ci se prolongeant, il est normal que ce cas de conscience se soit résolu concrètement par des actes toujours plus nombreux d'insoumission, de désertion, aussi bien que de protection et d'aide aux combattants algériens. Mouvements libres qui se sont développés en marge de tous les partis officiels, sans leur aide et, à la fin, malgré leur désaveu. Encore une fois, en dehors des cadres et des mots d'ordre préétablis, une résistance est née, par une prise de conscience spontanée, cherchant et inventant des formes d'action et des moyens de lutte en rapport avec une situation nouvelle dont les groupements politiques et les journaux d'opinion se sont entendus, soit par inertie ou timidité doctrinale, soit par préjugés nationalistes ou moraux, à ne pas reconnaître le sens et les exigences véritables.

Les soussignés, considérant que chacun doit se prononcer sur des actes qu'il est désormais impossible de présenter comme des faits divers de l'aventure individuelle, considérant qu'eux-mêmes, à leur place et selon leurs moyens, ont le devoir d'intervenir, non pas pour donner des conseils aux hommes qui ont à décider personnellement face à des problèmes aussi graves, mais pour demander à ceux qui les jugent de ne pas se laisser prendre à l'équivoque des mots et des valeurs, déclarent :

**Nous respectons et jugeons justifié le refus de prendre les armes contre le peuple algérien.**  
**Nous respectons et jugeons justifiée la conduite des Français qui estiment de leur devoir d'apporter aide et protection aux Algériens opprimés au nom du peuple français.**  
**La cause du peuple algérien, qui contribue de façon décisive à ruiner le système colonial, est la cause de tous les hommes libres.**

Arthur Adamov, Robert Antelme, Georges Auclair, Jean Baby, Hélène Balfet, Marc Barbut, Robert Barrat, Simone de Beauvoir, Jean-Louis Bedouin, Marc Beigbeder, Robert Benayoun, Maurice Blanchot, Roger Blin, Arsène Bonnefous-Murat, Geneviève Bonnefoi, Raymond Borde, Jean-Louis Bory, Jacques-Laurent Bost, Pierre Boulez, Vincent Bounoure, André Breton, Guy Cabanel, Georges Condominas, Alain Cuny, Dr Jean Dalsace, Jean Czarnecki, Adrien Dax, Hubert Damisch, Bernard Dort, Jean Douassot, Simone Dreyfus, Marguerite Duras, Yves Ellouet, Dominique Eluard, Charles Estienne, Louis-René des Forêts, Dr Théodore Fraenkel, André Frénaud, Jacques Gernet, Louis Gernet, Edouard Glissant, Anne Guérin, Daniel Guérin, Jacques Howlett, Edouard Jaguer, Pierre Jaouen, Gérard Jarlot, Robert Jaulin, Alain Joubert, Henri Krea, Robert Lagarde, Monique Lange, Claude Lanzmann, Robert Lapoujade, Henri Lefebvre, Gérard Legrand, Michel Leiris, Paul Lévy, Jérôme Lindon, Eric Losfeld, Robert Louzon, Olivier de Magny, Florence Malraux, André Mandouze, Maud Mannoni, Jean Martin, Renée Marcel-Martinet, Jean-Daniel Martinet, Andrée Marty-Capgras, Dionys Mascolo, François Maspero, André Masson, Pierre de Massot, Jean-Jacques Mayoux, Jehan Mayoux, Théodore Monod, Marie Moscovici, Georges Mounin, Maurice Nadeau, Georges Navel, Claude Ollier, Hélène Parmelin, José Pierre, Marcel Péju, André Pieyre de Mandiargues, Edouard Pignon, Bernard Pingaud, Maurice Pons, J.-B. Pontalis, Jean Pouillon, Denise René, Alain Resnais, Jean-François Revel, Paul Revel, Alain Robbe-Grillet, Christiane Rochefort, Jacques-François Rolland, Alfred Rosner, Gilbert Rouget, Claude Roy, Marc Saint-Saëns, Nathalie Sarraute, Jean-Paul Sartre, Renée Saurel, Claude Sautet, Jean Schuster, Robert Scipion, Louis Seguin, Geneviève Serreau, Simone Signoret, Jean-Claude Silbermann, Claude Simon, René de Solier, D. de la Souchère, Jean Thiercelin, Dr René Tzanck, Vercors, Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet, J.-P. Vielfaure, Claude Viseux, Ytipe, René Zazzo.

# Jehan Mayoux



**Jehan Mayoux, inspecteur primaire à Ussel en Corrèze depuis 1946 fut un des signataires du Manifeste des 121. Poète, membre du groupe surréaliste, sa vie témoigne d'un engagement pacifiste et libertaire sans faille.**

Jehan Mayoux est né le 25 novembre 1904 à Cherves-Châtelars en Charente.

Dès l'enfance il est plongé dans l'atmosphère des luttes que mènent ses parents, Marie et François Mayoux, fondateurs en Charente du Syndicat des Instituteurs et ardents pacifistes pendant la guerre de 14-18. A l'âge de 12 ans il passe en correctionnelle pour avoir collé des papillons pacifistes. Il est acquitté car les juges estiment qu'il a «agi sans discernement», formule qui l'indigne ! Ses parents sont condamnés à deux ans de prison pour leur brochure *Les Instituteurs Syndicalistes et la guerre* et révoqués de l'enseignement. Pendant leur incarcération Jehan et sa petite sœur Marianne sont recueillis par des militants syndicalistes. Début 1920 la famille va s'installer à Marseille où le syndicat des instituteurs a proposé à François Mayoux le poste de secrétaire de l'Union Départementale des syndicats des Bouches du Rhône. Il exercera plusieurs métiers jusqu'à leur réintégration en 1924.

Jehan Mayoux subit des brimades du fait de l'activité politique de ses parents. On lui refuse son inscription au concours d'entrée à l'Ecole Normale d'Aix-en-Provence. Des protestations s'élèvent, il est finalement inscrit et reçu au concours en 1921. Peu après il est déplacé à l'E.N. d'Avignon sous un prétexte futile. Il devient instituteur dans les Bouches du Rhône en 1924. L'année suivante il épouse Marie-Louise Florac, elle aussi institutrice, et leur fils Gilles naît en 1926. Tout en enseignant, Jehan et Marie-Louise obtiennent une licence de lettres à la faculté d'Aix. En 1932, il est nommé professeur délégué à l'Ecole Normale de Saint-Lô, puis en 1933, à l'EPS de Dunkerque.

En février 1933, Jehan Mayoux prend contact avec André Breton et Paul Eluard à qui il envoie un texte qu'ils publient dans *Le surréalisme au service de la révolution*, n°5. Dès lors, il participe aux activités du groupe surréaliste dont il fera partie jusqu'en 1967. Il signe les textes collectifs et collabore aux revues surréalistes. La poésie fait, plus que jamais, partie intégrante de sa vie. Il publie *Traînoir* en 1935. C'est aussi le début d'une amitié sans faille avec Yves Tanguy, Benjamin Péret et André Breton.



Avec le groupe surréaliste, 1959. De gauche à droite : Jean Terrosian - Guy Flandre - Jehan Mayoux - Annie Le Brun - Marianne Ivsic - Robert Benayoun - Michel Zimbacca - Ted Jones - Alain Joubert - Jean Benoît - Jorge Camacho - Margarita Camacho

A partir de 1934, Jehan et Marie-Louise accueillent et aident les réfugiés anti-fascistes allemands en transit vers l'Espagne. C'est une période d'intense activité politique. Jehan Mayoux est délégué du Syndicat des Enseignants du Nord, puis en 1936, secrétaire-adjoint à la Bourse du Travail et enfin secrétaire du Comité du Front Populaire à Dunkerque. Parallèlement, il prépare le concours de l'inspection et en 1937 il est nommé Inspecteur primaire à Saint Jean-de-Maurienne. Dans sa circonscription, il s'efforce de développer le sport scolaire et de promouvoir des expériences pédagogiques visant à élargir la portée des réformes introduites par le ministère du Front Populaire. Il publie *Mais* en 1937, *Le Fil de la nuit* en 1938 et *Ma tête à couper*, avec un frontispice d'Yves Tanguy, en 1939.





Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, il refuse d'obéir à l'ordre de mobilisation. Il est emprisonné à Lyon où un tribunal militaire le condamne à 5 ans de prison. On le transfère à la prison de Clairvaux, au régime des droits commun, dans cette même centrale où son père avait été prisonnier politique en 1918-1919. C'est là qu'il rencontre le poète Alfred Campozet, lui aussi insoumis. L'amitié indéfectible qui se noue entre eux leur permettra de survivre aux épreuves qui les attendent. En 1940, à la suite du bombardement de la prison, ils sont capturés par les Allemands et emmenés en Allemagne comme prisonniers de guerre. Après plusieurs tentatives d'évasion ils sont envoyés au camp disciplinaire de Rawa-Ruska. Pendant ce temps, Marie-Louise Mayoux a été déplacée à Mostaganem par le gouvernement de Vichy (femme d'insoumis, elle a mis un portrait de Pétain à la poubelle de son école). Elle y meurt accidentellement en 1942.



Avec le poète Alfred Campozet, en captivité.

Jehan Mayoux rentre de captivité en mai 1945. Il a été révoqué en 39 et sa révocation a été prononcée une seconde fois par le gouvernement de Vichy. Il travaille un an chez un camarade, entrepreneur de travaux publics à Montpellier. Puis, sur le témoignage de ses camarades de captivité et après décision favorable de la Commission nationale «Honneur prisonnier» il est amnistié et réintégré dans l'enseignement. Il est nommé Inspecteur primaire à Ussel en 1946.

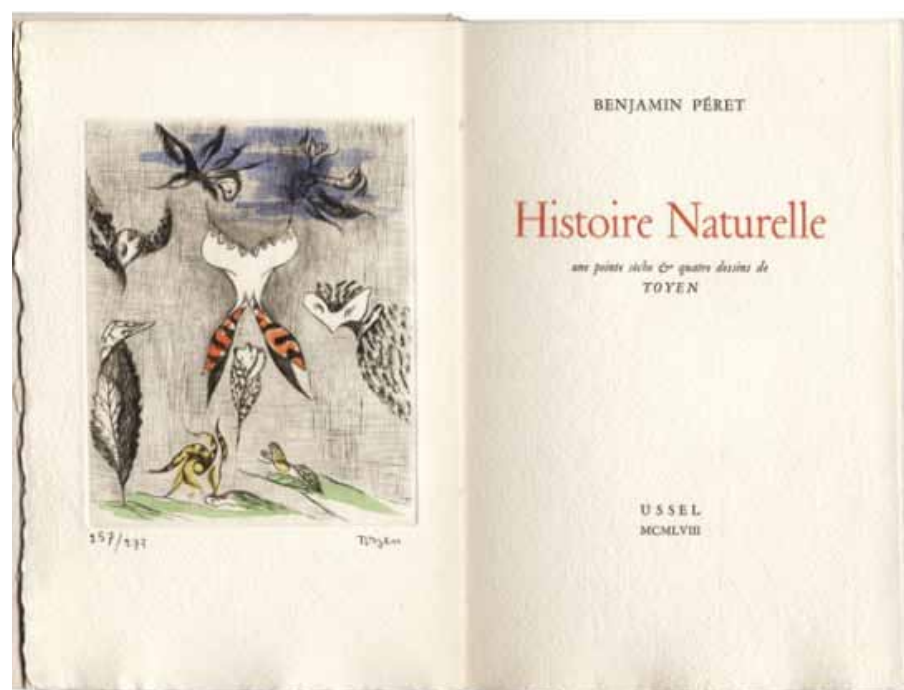


Portrait par Hans Bellmer  
(en frontispice d'*Au crible de la nuit*, 1948)

Dans son nouveau poste, il se consacre à la pédagogie, s'efforce de faire connaître les méthodes d'Education Nouvelle et le mouvement Freinet. Il participe comme instructeur aux stages des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives, dirige des colonies de vacances, met en scène des pièces de théâtre pour les fêtes des Amis de l'Ecole. En 1947, il épouse Yvonne Coulaud, institutrice. Ils ont une fille, Alice, en 1949. En octobre 48 paraît *Au crible de la nuit*, avec un portrait de l'auteur par Hans Bellmer. A une exception près, les poèmes de ce recueil ont été écrits en captivité et souvent un poignant sentiment d'angoisse surgit au détour des images.

Les contacts reprennent avec les surréalistes dont le groupe s'est reformé après la guerre. Jehan Mayoux se rend le plus souvent possible à Paris aux réunions du groupe, invite ses amis à Ussel, comme le peintre Hans Bellmer ou Benjamin Péret. Yves Tanguy s'est fixé aux États-Unis mais il le rencontre à Paris quand il y vient à l'occasion d'une exposition.

Amoureux des livres, Jehan Mayoux se fait éditeur pour publier ses amis. C'est d'abord en 1958, *Histoire Naturelle* de Benjamin Péret, illustré par Toyen et couplé avec *A perte de vue* de Mayoux, puis en 1961, *Le libérateur du Massacra* d'Alfred Campozet et *Mon sommeil est un verger d'embruns* de Pierre Dhainaut avec un frontispice de Toyen, enfin en 1968 *Les dits du sire de Barradel* de Hervé Delabarre illustré par Jorge Camacho. Pour ces deux derniers ouvrages il a adopté le nom d'*Éditions Péralta* en hommage à Benjamin Péret décédé en 1959. Péralta était le nom de Péret pendant la guerre d'Espagne où il a combattu d'abord dans les rangs du POUM puis au côté des anarchistes.



En août 1960, Jehan Mayoux signe, avec d'autres membres du groupe surréaliste, la *Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie*, dite *Manifeste des 121* (voir texte au dos). Il est suspendu de ses fonctions en octobre. Cette suspension dure cinq ans, au cours desquels il refuse tout autre poste que le sien, toute offre d'avancement. En 1961, il fait une série de conférences dans le Nord, pour le compte de la Libre Pensée, dans lesquelles il prend la défense de la laïcité. Pendant quelques mois il enseigne la philosophie au lycée d'Ussel, comme professeur contractuel. Finalement, grâce au soutien de ses chefs hiérarchiques, des maîtres de sa circonscription et du département, grâce aussi à son obstination, il obtient sa réintégration à Ussel à la rentrée 1965 (voir encadré ci-dessous). Il prend sa retraite d'enseignant en 1967.

En 1968 il participe aux manifestations étudiantes à Montpellier et à Paris. Quoique n'ayant jamais adhéré à aucun parti politique, il continue à s'intéresser à toutes les luttes pour la paix et la liberté, contre tous les autoritarismes, à faire preuve d'une insatiable curiosité intellectuelle, à accueillir et encourager de jeunes poètes, à écrire, jusqu'à sa mort, à Ussel, le 14 juillet 1975.

De 1976 à 1979, Yvonne Mayoux publie ses oeuvres, dont une très grande partie est alors inédite, aux Éditions Péralta.

#### Publications de Jehan Mayoux :

*Traînoir, Dunkerque, 1935*

*Mais, Paris, 1937*

*Le fil de la nuit, Éditions Sagesse, Paris, 1938*

*Ma tête à couper, Éditions GLM, Paris, 1939*

*Au crible de la nuit, Éditions GLM, Paris, 1948*

*A perte de vue, publié avec Histoire Naturelle de Benjamin Péret et sous emboîtement commun, Ussel, 1958*

*Oeuvres, Éditions Péralta, Ussel de 1976 à 1979*

*Volume 1 : poèmes déjà publiés et inédits*

*Volume 2 : Le principe d'équivalence*

*Petite banlieue*

*La rivière Aa*

*Volume 3 : Fratasies*

*Volume 4 : Traité des fourchettes*

*Volume 5 : La liberté une et divisible*

Les instituteurs de la circonscription d'Ussel profondément touchés par la sanction qui a frappé Monsieur MAYOUX Inspecteur Primaire tiennent à lui manifester publiquement leur profonde sympathie.

L'estime qui lie Monsieur MAYOUX à son personnel est due à sa conscience professionnelle, à sa droiture d'esprit, à son sens profond de l'humain. Jamais il n'a, dans l'exercice de ses fonctions, ni par ses écrits, ni par ses paroles, porté atteinte à la liberté de pensée de ses subordonnés, ni influencé en quoi que ce soit leur comportement individuel de citoyens.

Les instituteurs de la circonscription d'Ussel protestent avec énergie contre la mesure qui frappant Monsieur MAYOUX prive les maîtres et les élèves de la Corrèze, à une heure grave pour l'enseignement public, de l'appui et des conseils d'un guide précieux et éclairé.

Les membres du personnel de la circonscription d'Ussel conservent pleine et entière la confiance qu'ils ont toujours eu en leur Inspecteur ils réclament instamment le retour rapide à la tête de la circonscription, du chef en qui ils ont trouvé un guide lucide et accueillant, ardent défenseur des grands principes de liberté qui sont la base de notre école laïque et républicaine.

Les instituteurs de la circonscription d'Ussel s'indignent contre les mesures prises par le gouvernement visant à priver les citoyens français et plus particulièrement les fonctionnaires de leur liberté de pensée et d'expression.

Les maîtres de sa circonscription saluent respectueusement Jean MAYOUX, l'assurent de leur amitié, trop honorés qu'ils seront de conserver la sienne.

Texte de la pétition des instituteurs de la circonscription d'Ussel.

Ce texte a été rédigé par une commission comprenant des délégués de chaque canton à partir de motions adoptées par des Assemblées Cantonales. Il a été signé par 271 maîtres en exercice et 14 en retraite, la circonscription comptant, pour 8 cantons, 281 postes.

Parallèlement, une pétition des Maires et des Conseillers généraux, adressée au Préfet, demandait la réintégration d'un «fonctionnaire dont tous et toutes ont pu apprécier, durant de nombreuses années, la compétence et le dévouement à l'école publique».

Remerciements à la fille de Jehan Mayoux, Alice, pour nous avoir aidés à réaliser cette page et à Marie-Pierre Veyssière, directrice de la Médiathèque d'Ussel pour nous avoir communiqué des éléments iconographiques présents dans l'exposition consacrée par la médiathèque à Jehan Mayoux en 2004.